

*EPREUVES DE PSP
POUR HANDIPLONGEURS*

*Centre aquatique et Fosses de plongée Ovide
avec Pascal CHAUVIERE*



Clubs ADP Toul et Touring Plongée Nancy Toul



Présentation

Catégories :

PLONGEURS EN SITUATION DE HANDICAP

Epreuves spécifiques **PESH en démonstration** :



- 1*) Octopesh 50m mono ou bi bouteilles
- 2*) 25 m tunnels
- 3*) 25m Emergence d'un objet de 6kg (parachute)

Formalités à l'inscription :

- Licence FFESSM en cours de validité
- Certificat médical :
Présenter un certificat médical de "non contre indication à la pratique de la plongée sportive en piscine en compétition" de moins d'un an, délivré par tout médecin.
- Assurances : il est obligatoire de souscrire une Assurance complémentaire individuelle assistance. Il sera demandé de présenter une attestation.
- **PESH** 12 pour les handiplongeurs

Bouteilles de plongée :

- de 6 à 12 litres pour les – de 16 ans.
- de 10 à 18 litres pour les + 16 ans

En accord avec la législation.

site de la Commission Nationale :

http://www.ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/PSP/Reglements_Epreuves_21-07-2015.pdf



Pour les PESH :

L'épreuve émergence d'un objet de 6kg est la même que pour les plongeurs valides , conformément au règlement national de la CN PSP, mis à part la mise à l'eau qui se fait de manière adaptée au handicap.

Les règlements de l'octopush et du tunnel 25 m sont disponibles en Annexes.

Inscriptions :

Le président du club inscrit les compétiteurs via le site du CIREst.

Afin de faciliter le bon déroulement de la compétition, les organisateurs demandent aux présidents des Clubs de remplir avec soin tous les champs demandés.

Le meeting est réservé aux plongeurs en situation de handicap PESH. Il ne peut donner à la délivrance d'un titre , même si un classement amical est effectué.



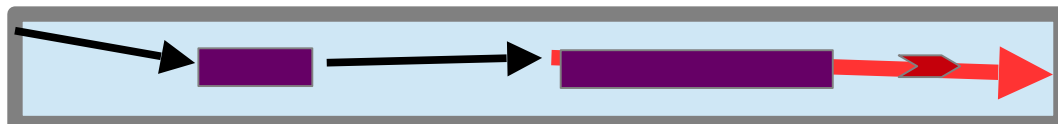
TUNNEL 25m PESH

C'est une course de 25m, chronométrée , **en individuel**, sur un circuit d'obstacles dans lesquels il faut :

- Passer , avec le scaphandre capelé, dans un tunnel de 2 m (cerceaux de 1m, distants de 0,5m)
reprenre le déplacement
puis passer dans le tunnel de 5 m

le chrono s'arrête à la touche du mur opposé au départ.

Les tunnels PESH



25m : tunnels PESH

- Le plongeur ESH se trouve sur ou à côté des plots ou dans l'eau avec un contact avec la paroi verticale, chacun en face de son tunnel.
- Au signal de départ, le plongeur ESH s'immerge immédiatement sans qu'aucune partie de son corps ou de son équipement ne re-fasse surface.

- Ils exécute un parcours de 5 m en immersion et se dirigent vers le petit tunnel le plus proche
 - le plongeur ESH -dans son couloir- passe dans le petit tunnel sans aide et sans qu'aucune partie du corps ne touche les parois du tunnel.
 - Ils exécute un parcours de quelques mètres en immersion et il se dirige vers le grand tunnel de 5 mètres
 - le plongeur ESH -dans son couloir- passe dans le grand tunnel sans aide et sans qu'aucune partie du corps ne touche les parois du tunnel.
- Le plongeur ESH nage jusqu'au mur d'arrivée qu'il doit toucher (le contact avec le mur peut se faire avec n'importe quelle partie du corps ou de l'équipement).

Disqualification

- L'épreuve n'est pas exécutée dans sa totalité. Si un concurrent oublie une partie de l'épreuve, il peut revenir au départ de la partie oubliée.
- Déplacement en surface avant l'immersion.
- Ne pas toucher la partie verticale du mur.
- L'équipement n'est pas complet à la fin de l'épreuve.



Catégorie : Uniquement handi/accompagnant

Cette épreuve consiste en un déplacement subaquatique, ou nage en immersion, à 2, dans le meilleur temps possible, sur une distance de **50 m** avec un plongeur respirant sur l'octopus du deuxième plongeur.

Première partie : Avant le Départ

- Dans la chambre d'appel, les juges contrôlent l'équipement des plongeurs.
- Les bouteilles sont ouvertes.

Deuxième partie : Départ

- Au signal du départ, les plongeurs s'immergent depuis le bord ou le mur ou dans l'eau immédiatement sans exécuter de déplacement en surface.
- Aucune partie du corps ou de l'équipement ne doit réapparaître.

Troisième partie : Déplacement

- Sans qu'une partie du corps ou de l'équipement ne fasse surface, le premier plongeur récupère l'octopus de son binôme avant la ligne des 5 m et l'ensemble doit parcourir 50 m en immersion. L'un des 2 plongeurs doit toucher le mur lors du virage.

Quatrième partie : Arrivée

- Le chronomètre s'arrête lorsque le dernier plongeur touche le mur d'arrivée avec la main.
- Les plongeurs font surface et se tiennent à la disposition des juges.

Cinquième partie : Vérification

À l'arrivée, le juge vérifie que l'équipement des plongeurs est complet.

Disqualification

- Déplacement en surface avant l'immersion.
- Prise de l'octopus après la ligne des 5 m.
- Ne pas utiliser l'octopus de son binôme pendant la totalité du déplacement.
- Nager en dehors du trajet prévu.
- L'équipement n'est pas complet à la fin de l'épreuve.

Pénalités 15s

- Une partie quelconque du corps ou de l'équipement a fait surface pendant le temps de l'épreuve (sortie acceptable lors du virage).